

Siecle-Orientation, module national accessible via le portail Arena, garantit le respect du cadre réglementaire des procédures. Il représente un outil de pilotage essentiel aux différents niveaux (établissement, académique et ministériel) en fournissant des requêtes statistiques.

Il s'inscrit dans les phases de dialogue avec les représentants légaux, en lien avec le service en ligne orientation (SLO).

Le transfert des demandes saisies dans SLO par les représentants légaux vers Siecle-Orientation s'opère la nuit. Pour les représentants légaux n'utilisant pas SLO, l'utilisation de la fiche dialogue est exceptionnellement envisageable, les demandes devront alors être reportées dans Siecle-Orientation par l'établissement.

OBJECTIF

Pour le palier 3^e et 2^{de} GT

- examen des souhaits des représentants légaux, saisie et validation des avis du conseil de classe et édition de statistiques.

Pour le niveau de 1^{re} G

- suivi des enseignements de spécialité obligatoires (EDS) conservés en classe de terminale générale.

PUBLIC CONCERNE

- 3^e générale, 3^e prépa-métiers, 3^e Segpa, 3^e Ulis, 3^e Eana
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} spécifique
- 1^{re} générale

CALENDRIERS

Les opérations d'ouverture et de fermeture de SLO en cours de campagne relèvent des établissements en cohérence avec leurs calendriers de conseil de classe via « Siecle Vie de l'établissement ».

CALENDRIER DE LA PHASE PROVISOIRE

5-1

Du 4 au 8
Décembre



Préparation de la procédure

- Vérifier ou renseigner les adresses électroniques des représentants légaux dans Siecle BEE.
- Paramétrage de STS-Web pour associer les PP à leur classe respective dans Siecle-Orientation.
- **Paramétrage des EDS pour les lycées disposant de la 1^{re} générale**
- Diffuser et compléter les documents de communication reçus du MEN
- Informer les représentants légaux sur le calendrier SLO et sur la nécessité d'accuser réception des avis provisoires du conseil de classe.

11
décembre

Ouverture académique de Siecle-Orientation et SLO

Avant le
conseil
de classe

Ouverture dans Siecle-Orientation du conseil de classe : 24 h avant sa tenue

- Possibilité de modifier ou compléter dans Siecle-Orientation les saisies effectuées par un représentant légal. Si une modification est effectuée, un courriel en informe automatiquement les représentants légaux.
- **Pour les représentants légaux n'utilisant pas SLO, prévoir la saisie dans Siecle-Orientation en amont du conseil de classe à partir de la fiche dialogue. (pour les demandes en 1^{er}G veiller à la saisie de 4 EDS)**

Pendant
ou après
le conseil
de classe

Saisir tous les avis provisoires dans Siecle-Orientation :

- Pour les élèves de 2^{de} GT : renseigner obligatoirement les demandes de stages passerelles



Les avis provisoires seront consultables par les représentants légaux dans SLO le lendemain de leurs saisies par l'établissement dans Siecle-Orientation.

5 avril

Fermeture académique de la phase provisoire de Siecle-Orientation et SLO

- Fin de saisie des avis provisoires par les établissements.